

## LIEU DE MANIFESTATION

### Cerema - Laboratoire de Nancy

Amphithéâtre

71 Rue de la Grande Haie

54510 Tomblaine

### Modalités d'inscription

Événement gratuit

Le déjeuner est à la charge du participant (18€)

### Renseignements techniques

Cerema Direction Territoriale Est

**adrien.allard@cerema.fr** – Tel : 03 83 18 41 02

**aline.lombard@cerema.fr** – Tel : 03 83 18 41 21

## INSCRIPTION EN LIGNE

Date limite d'inscription : **28 janvier 2019**

Inscription exclusivement en ligne via le formulaire dédié :

<http://enqueteur.est.cerema.fr/index.php?sid=66176&lang=fr>

## VENIR AU CEREMA EST



**EN TRANSPORTS EN COMMUN**

A 20-25 min en bus de la gare de Nancy

Bus 5 Arrêt Gare Thiers dir Sechamps Haie Cerlin,

Bus 13 Arrêt Centre des Congrès dir. Art sur Meurthe

Descendre à l'arrêt : Grande Haie.



**EN VOITURE**

Consulter l'itinéraire le plus rapide pour nous rejoindre via les sites [wwwmappy.fr](http://wwwmappy.fr) et [viamichelin.fr](http://viamichelin.fr)



# JOURNEE TECHNIQUE RISQUES & TERRITOIRES

FONCIER, USAGE DES SOLS ET RISQUES

NANCY, 5 FEVRIER 2019



AVANT  
APRÈS

CHAMPS D'EXPANSION :  
SCHEMA DE PRINCIPE EN CAS D'ORAGE  
> élargissement du lit majeur (augmentation de la capacité en période de crue)  
> renaturation du lit mineur (évite la pollution de l'eau en période de débit minimal)

## CONTEXTE

Dans le domaine de la prévention des risques, la gestion du foncier est l'un des leviers essentiels, qu'il s'agisse d'aménagement, de réduction de la vulnérabilité ou de préparation à la gestion de crise.

La politique de prévention des risques est depuis le début de sa mise en œuvre en lien étroit avec l'usage des sols, au travers, par exemple des périmètres R. 111-3 du code de l'urbanisme, des Plans d'Exposition aux Risques puis des Plans de prévention des Risques naturels, technologiques et miniers, ou encore directement dans les documents d'urbanisme.

Dans un angle d'approche de gestion du foncier, la nécessité de réduire la consommation de foncier conduit à repenser l'aménagement de zones urbaines ou péri-urbaines potentiellement concernées par différents types de risques et donc implique la prise en compte de ces risques dans les projets de reconversion de friches ou d'aménagements.

## OBJECTIFS

Cette journée technique, labellisée Cotita Est, est organisée dans le cadre du centre de ressources risques et territoires du Cerema, sous l'égide de la Direction Générale de la Prévention des Risques, du Ministère de la transition Écologique et Solidaire.

Cette journée vise à faire état des démarches et outils pouvant être mobilisés dans la mise en œuvre territoriale des politiques foncières intégrant la prévention et la gestion des risques, pour concilier pression foncière, reconversion de territoires et adaptation aux risques : aménagement, renouvellement urbain, préservation des zones naturelles, etc.

Le contenu de la journée s'articule autour de présentations de politiques, approches méthodologiques, guides et outils d'une part et d'expériences opérationnelles d'autre part. Les présentations techniques constituent une base pour développer les échanges entre acteurs du foncier, de l'aménagement et de la prévention des risques aux différentes échelles territoriales.

## PUBLIC

Cette journée s'adresse aux services de l'État et des collectivités territoriales, au réseau scientifique et technique, aux acteurs du monde universitaire et de la formation.

## PROGRAMME

**09h30** Café d'accueil

**10h00** Ouverture de la journée - Cerema et DGPR

### Éléments de contexte régional

« État des lieux de la consommation du foncier dans le Grand Est », DREAL Grand Est, Service Aménagement, Énergies Renouvelables

### Quels outils pour concilier aménagement, usages et risques

« Prise en compte du risque de coulées d'eau boueuse dans les PLUi ; exemple des Communautés de Communes Pays de la Zorn et Kochersberg », Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), Agence territoriale ingénierie publique Département 67 (ATIP)

« Risques anthropiques et contraintes d'usage des sols, l'outil urbanisme / ICPE », DREAL Grand Est, Service Prévention des Risques Anthropiques

« Comment concilier gestion du patrimoine immobilier public et prévention des risques : exemple des équipements publics soumis aux risques technologiques en Rhône-Alpes » Association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (AMARIS), Cerema

### Reconversion de territoires et adaptation aux risques

« La prise en compte des risques dans les actions de l'EPFL, opérateur foncier au service des collectivités locales », Établissement Public Foncier Lorrain – EPFL

**12h50-14h00** Déjeuner

### Exemples et retours d'expérience de mise en œuvre des politiques foncières pour reconfigurer / aménager les territoires à risques

« Aménagement d'un écoquartier sur une ancienne friche sidérurgique : le futur quartier de Micheville », Établissement public d'aménagement Alzette – Belval, Bureau de Recherche géologiques et minières (BGRM) Grand Est

« Reconversion d'une friche industrielle en cœur de ville, comment concilier aménagement, risques miniers et pollution des sols, exemple de l'écoquartier des Alouettes », Communauté d'agglomération de Béthune Bruay

« Projet d'aménagement d'un écoquartier sur une ancienne friche industrielle en zone inondable de l'Orne, l'écoquartier de l'Hermitage à Joeuf », Commune de Joeuf

**15h15-15h45** Pause

« Aménager et réduire la vulnérabilité aux inondations dans un territoire à forte pression foncière, la vallée du Grémillon » Métropole du Grand Nancy

« Gérer le risque inondation en milieu rural : quelle prise en compte du foncier ? », Établissement public territorial du bassin de la Meuse (EPAMA)

**16h45** Échanges, conclusions et synthèse de la journée : DGPR, Cerema

**17h15** Fin de la journée

MATINÉE

APRÈS-MIDI